



DECISION N° 2026/002 /D/ANAFOOT/DAF/SDB/2026 DU 13 MAY 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 DU 02 avril 2026
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DIDACTIQUES AU PROFIT DE L'ANAFOOT.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;
Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT);
Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

| Soumissionnaire | Nature de la prestation | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|--------------------------------|--|-----------------------|------------------------|
| ETS MARVA Tél : 694 720 619 | Pour l'Acquisition du Matériel Didactique au profit de l'ANAFOOT | 38 809 913 | Trente-neuf (39) jours |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 MAY 2026

Ampliation :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- P/CIPM/ANAFOOT ;
- Intéressé (à titre de notification) ;
- Archives.

LE DIRECTEUR GENERAL,



now Ngachu

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES

SOUS DIRECTION DU BUDGET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL FOOTBALL ACADEMY

GENERAL DIRECTORATE

DEPARTMENT OF ADMINISTRATION
AND FINANCE

SUB DEPARTMENT OF BUDGET

COMMUNIQUE N° 2026/002 /C/ANAFOOT/DAF/SDB/2025 DU 13 MAY 2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 du 02 avril 2026.

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DIDACTIQUES AU PROFIT DE L'ANAFOOT.

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° 2026/002 /D/ANAFOOT/DAF/SDB/2026 DU 13 MAY 2026

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

| Soumissionnaire | Nature de la prestation | Montant TTC (en FCFA) | Délai d'exécution |
|--------------------------------|--|--------------------------|---------------------------|
| ETS MARVA Tél : 694 720 619 | Pour l'Acquisition du Matériel Didactique au profit de l'ANAFOOT | 38 809 913 | Trente-neuf (39) jours |

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

Yaoundé, le 13 MAY 2026

Ampliation :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- P/CIPM/ANAFOOT ;
- Intéressé (à titre de notification) ;
- Archives.

LE DIRECTEUR GENERAL,



Enow Ngachu